



L'Aéroport Marseille Provence dévoile au Mipim un projet immobilier de 5,5 hectares

Description

L'Aéroport Marseille Provence (AMP), qui peut se féliciter d'un bilan record avec **10,8 millions de passagers** en 2023, repart de l'avant. L'année 2024 marquera l'ouverture du nouveau terminal 1 (projet **Coeur d'Aéroport**, un investissement actualisé de 202 millions d'euros) le 17 juin prochain. Véronique Lemée-Alexandre, chef du département développement extra-aéronautique à AMP, présente sur le stand territorial One Provence au Mipim de Cannes mercredi 13 mars s'est félicitée des nouvelles perspectives ouvertes par le nouvel équipement : « *Il met l'aéroport au plus haut niveau des standards internationaux, avec un parcours client complètement modernisé, simplifié et une offre commerciale totalement renouvelée.* » Les nouvelles enseignes seront dévoilées le 29 mars.

Une opération inédite pour AMP

Mais Véronique Lemée-Alexandre a surtout présenté, depuis le grand le salon international de l'immobilier commercial et de bureaux, un nouveau projet immobilier à l'entrée de l'aéroport. Une opération inédite pour la plateforme aéroportuaire. Il s'agit d'un espace de 5,5 hectares directement connectée à l'entrée de la zone, connectée au rond-point des lavandes, à l'entrée de l'aéroport, précise la responsable. Le projet lancé par AMP est présenté en deux lots, un premier 46000 m2 et l'autre d'environ 10000 m2.



Le projet immobilier à l'entrée de l'aéroport est divisé en deux lots (Crédit Gomet')

Les prochaines étapes du projet sont les suivantes : appel à candidature en avril, puis six candidats seront sélectionnés en mai. Ensuite, un véritable appel à projet sera lancé en juin. Trois nouveaux

candidats seront sélectionnés en décembre pour participer au jury final. Le lauréat sera annoncé en mars 2025.

Des activités tertiaires privilégiées

AMP est accompagné dans le projet par le spécialiste de l'immobilier commercial [JLL](#) mais aussi Unanime architectes, Bremens Notaires et Fiducial Legal. « *Nous réfléchissons encore au rôle que l'aéroport prendra dans ce dispositif* » explique Véronique Lemée-Alexandre. Différents scénarii d'implication financière en tant que co-investisseur et co-promoteur sont étudiées. Mais l'option principale semble déjà retenue : ce sera un contrat d'occupation temporaire délivré par l'aéroport marseille provence pour une durée de 50 ou 70 ans.

Des activités tertiaires seront privilégiées dans les projets d'implantation ce qui exclut a priori des usines. On sait que le voisin immédiat du terrain, Airbus, est toujours en recherche de foncier pour pouvoir continuer de croître sur son site de Marignane.